



## À PROPOS DE NOUS

La Coalition canadienne des arts est le plus important regroupement de défenseurs des arts, de la culture et du patrimoine au Canada. Nous formons un groupe non partisan de collaboration représentant des artistes, des organismes artistiques, des bénévoles, des entreprises et des membres de l'auditoire de tous les coins du Canada. Nous avons l'intime conviction qu'un secteur artistique vigoureux et dynamique est indispensable à notre pays et que les investissements que le gouvernement consent au chapitre des arts, alignés sur les réalités économiques actuelles, aident à renforcer nos collectivités et à améliorer la réputation du Canada sur la scène internationale.

## POURQUOI LES ARTS?

*Le Canada et les Canadiens ont fait une contribution fondatrice et hautement créative au développement culturel et aux politiques à travers le monde [...] et il est temps que ces contributions soient reconnues, élargies, approfondies et intensifiées. Le monde a désespérément besoin des réflexions, des idées, et des avis des Canadiens sur ces questions.*

– D. Paul Schafer, *The Age of Culture (L'ère de la culture)*

Les arts constituent une composante essentielle de l'économie compétitive à l'échelle mondiale du Canada, qui a des retombées favorables sur l'emploi, l'entreprise, notre profil international et notre qualité de vie. Le secteur des arts et de la culture, qui emploie 700 000 personnes et contribue au PIB du Canada à hauteur de 53,2 milliards de dollars, s'est avéré être un moteur économique du pays<sup>1</sup>.

Outre ces importantes contributions économiques, les arts suscitent aussi chez les Canadiens un grand sentiment de fierté dans les collectivités du pays entier. En fait, 92 % des Canadiens estiment que les arts et la culture au sein d'une collectivité font en sorte qu'il est plus agréable d'y habiter<sup>2</sup> et ils ont dépensé leur argent durement gagné pour démontrer leur appui. En 2007, la participation aux activités culturelles a généré 25 milliards de dollars en taxes à tous les paliers de gouvernement<sup>3</sup>.

---

1. Statistique Canada, *Compte satellite de la culture du Canada*, 2014

2. Phoenix Strategic Perspectives, [Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage de 2012 sur l'accès et la disponibilité](#).

3. Conference Board du Canada, [Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada](#), 2008.

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération que le Canada se prépare à célébrer en 2017, il est important de reconnaître la mesure dans laquelle les arts et la culture ont contribué à faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui tout en célébrant le potentiel de création futur de notre nation. Pour savoir ce que cela signifie que d'être Canadien, il n'y a rien de plus probant que les chansons, livres, programmes de télévision et autres œuvres qui, ensemble, forment un élément essentiel de notre trame culturelle. Des investissements dans les arts permettront à ces voix de continuer à se faire entendre à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières pendant de très nombreuses années à venir.

## TRAVAILLER ENSEMBLE

La Coalition canadienne des arts a présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes un mémoire prébudgétaire dans lequel elle demande au gouvernement de maintenir ses investissements importants dans les arts

Nous avons sollicité votre appui afin d'obtenir trois résultats :

### **Augmenter le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.**

Depuis 1990, le nombre d'organismes artistiques subventionnés par le Conseil des arts du Canada a augmenté de 65 %, ce qui reflète la participation croissante et de plus en plus diversifiée des Canadiens à des activités créatives et culturelles partout au pays. Or, depuis 2007, le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada a pratiquement stagné. En fait, les dépenses par habitant sont même légèrement en dessous des niveaux de 1990 : 5,34 \$ par habitant en 2010, comparativement à 5,57 \$ en 1990.

Le gouvernement fédéral a souligné le rôle essentiel du Conseil des arts du Canada à plusieurs reprises. Ce dernier est reconnu comme étant un organisme fédéral respecté, dirigé avec efficacité, qui contribue à soutenir l'activité des artistes, des organismes artistiques et des infrastructures culturelles dans tout le Canada. Les programmes du Conseil des arts du Canada appuient un extraordinaire éventail d'emplois au sein du secteur de la culture : artistes, éditeurs, directeurs artistiques, metteurs en scène, décorateurs et concepteurs d'éclairage, ingénieurs du son, réalisateurs, comptables, et bien d'autres travailleuses et travailleurs profitent des retombées des investissements que fait le gouvernement par l'entremise du Conseil des arts.

Ce type d'investissement stimulera l'économie à l'échelle des collectivités en entraînant la création d'emplois. Étant donné que bon nombre d'artistes et de travailleurs du domaine de la culture sont à leur compte, à la tête d'une petite entreprise, il ne fait pas de doute que ces emplois sont essentiels à la prospérité de milliers de familles au pays.



**Renforcer la présence du Canada sur la scène mondiale d'ici 2017 en établissant un programme pilote à hauteur de 25 millions de dollars sur trois ans sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.**

Les artistes et les organismes du milieu des arts sont des ambassadeurs culturels efficaces du Canada sur la scène mondiale, car ils incarnent la diversité, le sens de l'innovation et les accomplissements du Canada. Des investissements ciblés, qui appuient les initiatives des organismes artistiques pour créer et développer des marchés internationaux, engendreront une diversification des sources de revenu, la création d'emplois au pays, la croissance économique et la stabilité.

C'est pourquoi nous recommandons l'établissement, auprès du MAECD, d'un programme pilote d'une durée limitée doté de 25 millions de dollars sur trois ans en l'honneur du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Les fonds affectés à ce programme pilote seraient alloués à trois volets :

- a. Promotion culturelle auprès des ambassades
- b. Développement du commerce et des affaires
- c. Rayonnement international des artistes canadiens et de leurs œuvres

Ce financement temporaire pourrait émaner de la Commission du 150<sup>e</sup> anniversaire. Si le Canada souhaite exploiter les possibilités de commerce et d'exportation que peuvent susciter les arts et la culture, il faut que le secteur culturel soit intégré au Plan d'action sur les marchés mondiaux.

**Explorer de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion ainsi que la participation relatives aux contenus culturels canadiens en ligne.**

Le fossé commercial entre les contenus culturels qui pénètrent le Canada et ceux que le Canada exporte ne fait que s'élargir. En effet, les contenus d'origine étrangère sont désormais accessibles en ligne par l'entremise des fournisseurs d'accès à Internet (FAI), dans les salles de cinémas ainsi que par de nouveaux fournisseurs de service par contournement (« *over the top* » – tels Netflix, Hulu, etc.), omniprésents, qui proposent peu de contenus canadiens et qui échappent à toute réglementation et obligation de contribution à la production de contenu canadien.

Parallèlement, la tendance à « couper le cordon » réduit les revenus des fournisseurs de contenus par câble ou par satellite, et le pourcentage de contenus canadiens qu'ils sont tenus de diffuser via leurs chaînes conventionnelles diminue donc en proportion.



Le programme Canada numérique 150 stipule que « grâce à un accès facile en ligne au contenu canadien, nous pourrions célébrer notre histoire, nos arts et notre culture ». Pourtant, ce programme ne prévoit pas de nouvelles possibilités de financement pour la création, la diffusion ou la participation en matière de contenus culturels canadiens en ligne.

Pour cette raison, la Coalition canadienne des arts recommande un examen, par un comité de la Chambre des communes, des modèles de revenu en vue de favoriser une stratégie culturelle numérique canadienne globale favorisant la création, la diffusion et la participation relativement aux contenus canadiens en ligne.

Cette recommandation, qui ne nécessite aucun investissement de la part du gouvernement, profitera à tous les Canadiens en créant un accès facile à la culture canadienne en ligne, de plus grandes possibilités pour les artistes canadiens, ainsi qu'une saine concurrence pour les organismes artistiques et les développeurs de contenu canadiens, tout en renforçant le développement économique local et la création d'emplois.

## CONCLUSION

Le Canada peut clairement miser sur le secteur des arts et de la culture pour procurer des avantages économiques et sociaux aux Canadiens. Votre appui à ces mesures signifie qu'ensemble, nous pouvons aider à renforcer le capital social et économique du Canada et maintenir un atout concurrentiel dans l'économie mondiale.

Les arts occupent une place importante dans la stratégie économique de notre pays. Nous voulons travailler avec vous pour faire en sorte que le Canada demeure une force déterminante aujourd'hui et dans l'avenir.

